

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2264 - 23 décembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Grève de la sûreté aérienne pour 200 euros minimum



**Solidarité avec
les grévistes
des aéroports**



p. 3-4-5

SOMMAIRE

Leur société

- p. 8 ■ Hébergement d'urgence
- Saint-Denis
 - La lutte continue contre les expulsions de logements
 - Aube : le préfet expulse
 - Paris : FJT Championnet
- p. 9 ■ Enseignement : 14 000 suppressions de postes
- Nantes : racket du gouvernement sur les HLM
 - Avec F. Hollande c'est toujours moins
 - Les revenus d'un groupe immobilier passent en premier

Dans le monde

- p. 6/7 ■ Décembre 1991 : L'URSS mise à mort par sa propre bureaucratie
- L'URSS : 1917-1991
 - Kazakhstan : le régime massacre des ouvriers
 - Irak : le retrait des troupes américaines

Dans les entreprises

- p. 4/5 ■ Grève de la sûreté aérienne pour 200 euros minimum
- Roissy aéro-gare
 - Lyon - Saint-Exupéry
 - Toulouse - Blagnac
 - Air France : on n'est pas dupe
 - PSA-Aulnay : rassemblement réussi contre les suppressions d'emplois
- p. 10 ■ Crédit agricole : 2 350 suppressions d'emploi et un milliard de bénéfices
- Crédit agricole Cheuvreux
 - Altadis Colomiers
 - Manoir Industries (Aube)
- p. 11 ■ Chantiers de l'Atlantique STX - Saint-Nazaire :
- Débrayage massif et manifestation
 - Assez des bas salaires !
 - Mort d'un travailleur...
 - Resto Folies-Croix

• Hausse du prix du gaz

Le racket des compagnies gazières

Enfin, après quelques allers-retours et annonces contradictoires, le gaz naturel va augmenter de 4,4 % le 1^{er} janvier 2012. Le gouvernement aurait bien voulu reculer une telle hausse, du moins jusqu'après l'élection présidentielle. Mais comme il avait lui-même édicté une règle légale, qui indexait pour l'essentiel les tarifs du gaz sur les cours du pétrole, les compagnies gazières se sont plaintes auprès du Conseil d'État et ont eu gain de cause. Les consommateurs paieront donc cette augmentation, pour le plus grand profit de compagnies déjà riches.

Jusqu'à présent, pour fixer les prix, on considérait – en fermant les yeux sur la réalité – que 90 % du gaz acheté correspondait à des contrats à long terme indexés sur le pétrole (dont le cours ne cesse d'augmenter) et que seulement 10 % de ces achats se faisaient sur le marché au comptant « spot », dont les prix sont beaucoup

plus bas.

La Commission de régulation de l'énergie avait demandé qu'on modifie cette règle, puisque GDF Suez et d'autres fournisseurs achetaient nettement plus de 10 % de leurs approvisionnements sur le marché au comptant, ce qui leur permettait une belle plus-value. Le gouvernement a donc

modifié la règle légale. Dorénavant, le prix du gaz sera à 70 % indexé sur le pétrole et à 30 % considéré comme acheté au marché au comptant.

La conséquence est donc qu'au lieu d'une hausse des tarifs prévue de l'ordre de 8 à 10 %, ce sera 4,4 % : c'est, sinon mieux, du moins moins pire. Mais cette affaire a mis en évidence les combines des compagnies gazières, GDF Suez essentiellement, qui ont surfacturé le gaz revendu aux consommateurs.

Il faudrait une enquête pour savoir ce qu'elles ont ainsi indûment gagné, ce que réclament d'ailleurs des associations de consommateurs. Et il ne serait que justice que GDF Suez

et les autres remboursent le trop-perçu.

L'opacité des comptes, ici comme dans tous les secteurs, favorise les arnaques diverses. Pour le moment, le nouveau mode de calcul des tarifs est moins défavorable aux usagers, mais rien ne garantit que les prix sur le marché au comptant ne vont pas s'envoler dans quelque temps et que les gaziers ne s'en servent pas comme argument pour justifier de nouvelles augmentations.

De toute façon, il y en a assez de toujours payer plus pour engraisser des trusts déjà riches. Non à l'augmentation des prix du gaz !

André VICTOR

• Prix

L'austérité au jour le jour

En annonçant l'augmentation de 5,5 à 7 % de la TVA, le gouvernement avait promis que les produits de première nécessité ne seraient pas touchés par cette hausse. C'est à croire que pour lui les transports n'entrent pas dans cette nécessité, puisqu'ils vont être concernés par cette augmentation, y compris la tarification dite sociale, censée permettre les déplacements des personnes ne disposant pas

des ressources suffisantes pour payer les titres de transport classiques. Et il n'y a pas que les transports qui augmentent !

Le coût de la hausse de la TVA est évalué à 33 millions d'euros pour les régions qui financent les TER (trains express régionaux) et à 50 millions pour les collectivités locales urbaines qui organisent un réseau de transport public. La hausse se répercutera soit dans les impôts locaux, soit

dans l'augmentation des tarifs, comme a choisi de le faire la RATP pour l'Ile-de-France. La RATP, de même que la SNCF, prévoit aussi d'autres augmentations. Huchon, président PS de la région Ile-de-France, en prévoit une au 1^{er} juillet, qu'il a qualifiée de « traditionnelle », comme si cela constituait une justification.

Les hausses des transports, du gaz, de l'électricité, des mutuelles se cumulent. Et

il y a aussi beaucoup de prix qui, pour augmenter, n'ont pas besoin de l'annonce officielle d'un nouveau plan d'austérité ou d'un avis en Conseil d'État venant à la rescousse de Suez Gaz de France. C'est à longueur d'année que l'augmentation des marges des fabricants et de la grande distribution pèse sur les porte-monnaie de plus en plus légers.

Jean SANDAY

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Contre les mensonges des ministres, solidarité avec les grévistes des aéroports

Le mouvement de grève des agents de sûreté, chargés du contrôle des bagages des passagers dans les aéroports, se poursuit. Et voilà que le gouvernement reparle d'un service minimum et menace de remplacer les grévistes par des policiers. La ministre de l'Écologie et des Transports, Kosciusko-Morizet, s'est déclarée quant à elle « choquée » des inconvénients que la continuation de cette grève implique pour les voyageurs: vols perturbés, avions retardés.

Eh oui, lorsqu'une catégorie de travailleurs arrête le travail, cela a des conséquences! Preuve que, sans les travailleurs, rien ne fonctionne.

Pour que les avions volent, pour que des millions de personnes puissent se déplacer par ce moyen, il faut la collaboration d'une multitude de catégories de travailleurs: pilotes, hôtesses de l'air, bien sûr, mais aussi mécaniciens, bagagistes, agents de piste ou de sûreté, agents d'accueil ou d'entretien. Leurs qualifications sont différentes, leurs salaires aussi. Les uns dépendent des aéroports, les autres des compagnies aériennes, d'autres encore de multiples sociétés sous-traitantes. Ils ont tous en commun que, sans eux, les entreprises ne peuvent pas fonctionner, ne peuvent pas remplir leur rôle social, et qu'elles ne peuvent pas non plus produire du profit. La seule catégorie sociale liée au secteur qui est totalement inutile est celle des actionnaires, des propriétaires des compagnies aériennes.

Il en va ainsi pour toutes les entreprises. Leur fonctionnement résulte du travail d'une multitude de salariés pour le seul profit d'une poignée d'exploiteurs.

Les agents de sûreté protestent contre les salaires bas, mais aussi contre les conditions de travail déplorables: horaires de galère, travail parfois sept jours sur sept, absence de salles de repos et de cantine. Ils revendiquent une augmentation de salaire de 200 euros.

Les grévistes se heurtent non seulement à leurs directions, les entreprises du secteur, Brinks, Securitas et autres ICTS France, mais aussi aux donneurs d'ordres, les aéroports et les compagnies aériennes: à tous ceux qui ont intérêt à ce que les avions volent, que les profits rentrent et que les salariés se laissent exploiter en silence. Et tout ce beau monde peut compter sur les dirigeants politiques qui, pour faire taire ceux qui osent revendiquer, brandissent les intérêts des usagers.

La solidarité de tous les travailleurs doit aller aux grévistes. D'autant plus que les revendications qu'ils avancent sont largement partagées par l'ensemble du monde du travail! La dégradation du pouvoir d'achat est, avec le chômage, un des fléaux qui frappent le monde du travail.

Le blocage des salaires, officiellement déclaré il y a presque trente ans par un gouvernement socialiste, survit aux changements de gouvernement. Les prix augmentent pourtant, et à un rythme de plus en plus rapide avec l'aggravation de la crise financière. Ils augmentent en particulier pour les produits et les services les plus indispensables: loyer, gaz, électricité, fioul, transport, sans parler des produits alimentaires de base. Aux hausses de prix s'ajoutent les prélèvements croissants de l'État lui-même.

L'augmentation générale des salaires est une nécessité pour l'ensemble des salariés, rien que pour annuler la perte du pouvoir d'achat accumulée au fil des ans. Et une fois la hausse des salaires obtenue, il est nécessaire de la garantir par l'indexation automatique et immédiate des salaires sur les hausses de prix constatées par les salariés eux-mêmes, et non pas par des officines gouvernementales.

Cet objectif doit être dans le programme des futures luttes des travailleurs, à côté de ceux, indispensables, contre le chômage: l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire.

Alors, solidarité avec ceux qui se battent pour une augmentation de salaire, oui! Mais, bien au-delà de la simple solidarité, il faut être conscient que tous les travailleurs, de quelque catégorie et de quelque secteur qu'ils soient, ont les mêmes intérêts face à la classe capitaliste et à son État. Ils doivent unir leurs forces pour obtenir satisfaction par le seul moyen possible: la lutte collective.

Au cours de la lutte collective que le patronat et l'État finiront par provoquer, le monde du travail se rendra compte que, pour obtenir satisfaction à ses revendications vitales, il faudra s'en prendre à la dictature du grand capital sur les entreprises et la société. Dans la guerre sociale aggravée par la crise, c'est eux ou nous: leur profit ou notre droit à la vie!

• Le gouvernement et le droit de grève

Il protège les patrons et viole des lois

Fillon et ses ministres se succèdent dans les médias pour s'en prendre aux grévistes des entreprises de sûreté aérienne et annoncer de nouvelles mesures limitant leur droit de grève, tout en réaffirmant, la main sur le cœur, que ce droit est garanti dans la Constitution.

Ils osent dire: « Il faut une nouvelle loi pour obliger ceux qui veulent faire grève à négocier

avant le déclenchement du conflit. » Mais justement, la loi actuelle oblige déjà les salariés du transport aérien à déposer un préavis de cinq jours. Dans ce laps de temps, les patrons doivent négocier, mais c'est justement ce qu'ils ont refusé de faire. Et Fillon le sait très bien.

La loi interdit également le remplacement des grévistes par d'autres salariés qui ne sont

pas affectés à ce travail sur les lieux définis par leur contrat de travail. Elle interdit de façon absolue l'emploi de personnel temporaire pour faire le travail des grévistes. Enfin, si une entreprise prête des salariés à une autre, ce sont les deux employeurs qui tombent sous le coup de délits théoriquement punis de prison, puisqu'il s'agit d'un « prêt de main-d'œuvre à

but lucratif ».

C'est ce qui se passe depuis le début de la grève, mais ni le chef du gouvernement, ni ses ministres, ni les agents de l'État, ni le directeur du Travail ne manifestent la moindre intention de faire respecter les lois qui existent, censées protéger un tout petit peu les salariés. Ce serait pourtant la moindre des choses, avant de vouloir inventer

de nouvelles lois.

Quand les policiers sont envoyés sur le terrain, ce n'est pas pour se saisir des patrons de la sûreté en vue de faire cesser leurs multiples délits, mais pour tenter d'empêcher par la force les salariés de manifester librement et d'exercer leurs droits, voire comme il en est question pour briser la grève.

Paul SOREL

Grève de la sûreté aérienne pour 200 euros

Face à la grève des agents de sûreté des aéroports, le gouvernement monte le ton et menace de faire intervenir la police pour assurer le travail à la place des grévistes. Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, et Nathalie Kosciusko-Morizet, la ministre des Transports, reprennent l'argument « *On ne laissera pas les Français être pris en otages* ». Dès le début de la grève, ils avaient déjà annoncé qu'il fallait imposer un service minimum et qu'en début de l'année 2012 une loi encadrant le droit de grève serait présentée au Parlement. En fait le gouvernement prend fait et cause pour les patrons du secteur.

Lundi 19 décembre, le gouvernement avait nommé deux médiateurs pour mettre à la même table patrons et grévistes. Mais les patrons du secteur exigeaient qu'avant toute discussion le mouvement de grève soit suspendu, ce qui était bien sûr inacceptable pour les

grévistes. Dans ces conditions les médiateurs n'ont servi à rien, si ce n'est à montrer que les patrons ne veulent rien céder.

Aujourd'hui, alors que le mouvement de grève s'est étendu à d'autres aéroports, le gouvernement met son poids dans la balance au nom du soi-disant « droit à la libre circulation ». À l'approche des grands départs, il prétend que son seul souci serait de défendre ceux qui prennent l'avion pour partir en vacances.

Alors, face aux provocations des patrons du secteur et aux menaces du gouvernement d'essayer de briser la grève, les agents de sûreté donnent la seule réponse que peuvent comprendre patrons et gouvernement : ils continuent la grève. Ils doivent avoir la solidarité de tous les travailleurs, dont aucun ne doit être dupe de la manipulation gouvernementale.

Roissy aérogare

Depuis le vendredi 16 décembre, personne ne peut ignorer la grève de la sûreté. Si les médias ont surtout interviewé des passagers mécontents, ils ont moins fait parler les agents de sûreté en grève contre les bas salaires et des conditions de travail d'un autre âge.

Pour que les avions décollent, de 6h du matin à minuit passé, il faut que les salariés de la sûreté scannent les bagages à main et fouillent les passagers avant l'accès à bord. Ils travaillent sept jours sur sept pour des salaires horaires proches du smic. Et le smic est plus souvent le maximum que le minimum. Ils subissent les temps partiels imposés, doivent venir pour des vacances de quatre ou cinq heures alors qu'ils habitent loin de Roissy. Sur place, il faut se garer loin et rajouter encore une bonne demi-heure pour rejoindre son poste. Puis ce sont les longues heures debout, pressés par les chefs, surveillés par les caméras, sanctionnés si on mâche du chewing-gum, si on s'assoit entre deux passagers. Même durant les pauses, il est interdit de s'asseoir sur les fauteuils des passagers, les salariés n'ont pas le temps de rejoindre la salle de repos trop éloignée, sans cantine ni endroit décent pour manger. Ils sont obligés



d'avalier des MacDo ou de la nourriture d'aérogare chère ou de s'amener quelque chose.

Parmi les tâches de sûreté, il faut aussi garder les avions pendant les opérations de ménage ou d'approvisionnement. Et ce des heures durant, alors que les toilettes de bord sont interdites!

Même en CDI, les salariés sont en réalité en contrats précaires, car périodiquement les aéroports et les compagnies mettent en concurrence les sociétés de sûreté. Si la société perd le marché, une autre

l'obtient, mais elle n'est pas tenue de reprendre l'ensemble du personnel. Il faut rajouter, comme partout, les nombreux intérimaires et CDD. Par exemple ICTS, qui s'était séparée de tous ses CDD le mois dernier, les renvoyant au chômage, a été sans honte les rechercher ces jours-ci... pour contrer la grève! La précarité ne s'arrête d'ailleurs pas là, car les salariés sont sous la menace permanente d'un retrait de l'agrément préfectoral, qui permet de travailler dans les zones réservées et sécurisées. Et

perdre son précieux badge, c'est ne plus pouvoir travailler.

Il faut rajouter encore les stages de formation, obligatoires pour avoir le droit de travailler, mais jamais payés, alors qu'une partie du stage se déroule sur les postes. Et, cyniquement, les patrons utilisent des stagiaires en horaire à temps plein (151 h par mois), pas payés donc, puis leur proposent l'embauche... à temps partiel, 86 h!

C'est tout ce ras-le bol qui a explosé dans la grève, réclamant une augmentation de

salaires de 200 euros minimum, la fin de la précarité et l'amélioration des conditions de travail. La grève est très suivie et elle a fortement perturbé les accès à bord, provoquant les embouteillages et les retards à Roissy, et l'annulation des vols à Lyon.

La grève est dynamique, les assemblées générales se tiennent au milieu de l'aérogare, alors qu'ADP tentait systématiquement de l'empêcher jusque-là. Le préfet a essayé d'empêcher les manifestants de défiler dans les aérogares et des CRS en tenue Robocop encadrent le moindre déplacement. Le week-end, des manifestations de plusieurs centaines de salariés bruyants ont fait le tour des terminaux en s'adressant aux passagers et aux autres salariés.

Tous les jours les grévistes se retrouvent en assemblée générale dans le hall du Terminal 2E. La grève est entraînée et, depuis le lundi 19 décembre, de nouvelles sociétés l'ont rejointe. Depuis, les manifestants sont trois fois plus nombreux que le samedi 17, et mercredi 21 cela n'avait pas diminué. Ils ont la sympathie par exemple du personnel de ménage qu'ils croisent et d'autres sous-traitants de l'aéroport qui, comme l'a dit une des grévistes, en ont maré d'être sous-traités!

Correspondant LO

Toulouse-Blagnac

À l'aéroport de Toulouse-Blagnac, lundi 19 décembre, la quasi-totalité des agents de sûreté d'ICTS reconduisaient la grève commencée quatre jours plus tôt. Comme dans les autres aéroports, ils réclament 200 euros et une amélioration des conditions de travail. Par contre, la situation était bien différente à la Brink's, l'autre société de sûreté.

Il y a quelques années, l'aéroport ne comptait qu'une

société de sûreté : Securitas. Mais, après une grève de ses agents qui avait totalement bloqué l'aéroport, les gestionnaires de l'aéroport avaient décidé de se séparer de Securitas et de couper en deux le marché de la sûreté. La Brink's et ICTS, avec environ 160 salariés pour chacune de ces sociétés, prenaient alors la place de Securitas. Il s'agissait notamment d'affaiblir les futurs mouvements de grève d'une des deux sociétés en tentant de se servir des salariés de l'autre.

Vendredi 16 décembre, la

grève débutait très fort à ICTS. La totalité des agents en CDI et une bonne moitié des chefs d'équipe étaient en grève. Mais, à la Brink's, la grève était en revanche très minoritaire. Les patrons de l'aéroport et des sociétés de sûreté allaient s'entendre pour limiter au maximum les conséquences du mouvement. ICTS faisait venir des agents (en CDD) de l'aéroport de Nice. La direction de la Brink's chouchoutait le personnel non gréviste en lui portant croissants, sandwiches et petits chocolats! Le patron de cette

société faisait même venir en renfort du personnel en repos et envoyait des agents sur les postes tenus d'habitude par ICTS. De plus, les procédures de contrôle étaient très allégées. Ainsi, les contrôles aléatoires de passagers étaient supprimés, ce qui en temps normal pourrait valoir le licenciement à un agent.

Mais rien n'a entamé la détermination des grévistes d'ICTS. Plusieurs fois par jour, ils défilent dans l'aérogare et reçoivent de nombreuses marques de sympathie des autres salariés

de l'aérogare, mais aussi de passagers. On leur a interdit les vuvuzelas et les tambours : qu'à cela ne tienne, sifflets et tambours de fortune les remplacent. Ces manifestations joyeuses et bruyantes s'arrêtent devant les postes de contrôle où les grévistes s'adressent à leurs collègues de la Brink's restés au travail, pour les inciter à les rejoindre. Les grévistes se réunissent tous les jours et, voyant que les patrons de la sûreté ne lâchent rien, ils sont décidés eux non plus à ne rien lâcher.

Correspondant LO

minimum



Lyon – Saint-Exupéry

À Lyon-Saint-Exupéry la grève est très massivement suivie depuis le début par les quelque 350 agents de sûreté travaillant sur l'aéroport. Faute de personnel pour scanner ou fouiller bagages et passagers, aucun avion n'a pu décoller vendredi et samedi.

Comme le faisait remarquer fièrement un gréviste, l'aéroport n'avait été ainsi paralysé que deux fois auparavant : lors d'une grosse tempête de neige et lors de l'éruption du volcan islandais en 2009.

Il faut dire que les agents de sûreté ont changé d'employeur le 1^{er} novembre dernier, Securitas perdant le contrat avec Aéroport de Lyon (ADL) au profit de la Brink's à la suite d'un nouvel appel d'offres. Chacun sait bien que la Brink's a obtenu le marché en baissant le prix de ses prestations, ce qu'elle répercutera d'une façon ou d'une autre sur les salariés. Or les salaires sont déjà au plancher : malgré des horaires décalés avec des prises de service parfois à 3 ou 4 heures du matin, des amplitudes de travail qui peuvent aller jusqu'à 12 heures dans la journée, les agents commencent à 1 200 euros net par mois. C'est bien pourquoi la revendication des 200 euros d'augmentation par mois, alors que tous les prix flambent, paraît à tous les grévistes comme un minimum.

D'un autre côté, l'ancien employeur vient de verser aux travailleurs leur solde de tout compte, avec des arriérés de congés, ce qui représente un peu moins de 5 000 euros mais qui permet aux grévistes d'affronter avec un peu plus de sérénité les pertes de salaire provoquées par la grève.

Depuis dimanche après-midi et surtout lundi, les vols ont partiellement repris, non pas parce que la grève faiblit mais parce que la direction d'ADL a fait appel à des agents de sociétés extérieures venues d'autres villes ou d'autres aéroports ou ayant été recalées

lors des appels d'offres. Les grévistes dénoncent l'emploi de ces agents non habilités, non formés sur le matériel, incapables d'assurer la sûreté des vols et donc des passagers, mais qui permettent aux compagnies et à la direction de l'aéroport de faire décoller leurs avions tout en affaiblissant la grève.

Les grévistes sont bien conscients que leurs revendications concernent l'ensemble des personnels présents sur l'aéroport, souvent des prestataires qui subissent eux aussi la précarité, les pressions pour travailler toujours plus et les bas salaires. Ce personnel montre d'ailleurs sa solidarité en passant devant le local où sont rassemblés les grévistes qui ont préféré, à ce jour, ne pas manifester dans l'aéroport avec badges ou banderoles.

Lundi 19 après-midi, ils ont pris connaissance avec ironie de la proposition de la ministre Kosciusko-Morizet d'imposer une déclaration individuelle de grève obligatoire à déposer 48 heures à l'avance, alors qu'un préavis avait été déposé cinq jours avant leur grève sans aucun effet et alors même que les patrons de la sûreté annulaient la réunion de négociation prévue ce jour-là. Le lendemain, c'est très fraîchement qu'ils ont accueilli le médiateur envoyé par le ministère des Transports, refusant d'entamer des négociations avec leur direction locale comme celui-ci le suggérait. Pour les grévistes de Lyon-Saint-Exupéry la lutte a démarré pour des revendications qui concernent les agents de tout le pays et de toutes les sociétés : pas question de se laisser diviser.

Correspondant LO

• Air France

On n'est pas dupes

Depuis plusieurs semaines, à en croire la direction d'Air France, la situation économique et financière de la compagnie serait soudainement devenue catastrophique et il faudrait que le personnel se prépare, à nouveau, à se serrer la ceinture en matière d'emplois et de salaires.

Ainsi de Juniac, le nouveau PDG d'Air France, a annoncé que des « mesures conservatoires » seraient prises dès janvier 2012 pour dégager de nouvelles recettes et qu'en juin, donc après l'élection présidentielle, des mesures radicales sur l'emploi, voire un plan social, s'imposeraient.

Ces propos ont été repris, précisés et commentés dans les médias après que le quotidien économique *La Tribune* avait annoncé 2 000 suppressions d'emplois et le gel immédiat de tous les salaires, rémunérations, promotions et avancements.

Mais si, aussitôt, la direction a publié un communiqué en forme de démenti, la formulation même qu'elle a employée, « rien n'est arrêté à ce

stade », indique bien que des mauvais coups sont imminents. Elle dit rejeter le chiffre de 2 000 emplois supprimés, mais en annonce déjà 800. Quant au gel des salaires, elle n'a même pas fait semblant de le démentir.

Cela a beaucoup fait discuter dans les hangars, les ateliers et les bureaux, aussi bien à Roissy qu'à Orly. S'il y a des réactions de crainte, notamment par rapport à l'emploi, il y a aussi de l'incompréhension, voire de la colère chez certains travailleurs.

Comment expliquer en effet que cette compagnie, qui il y a quelques semaines encore se décrivait comme une des premières au monde, et qui avait les moyens d'acheter 120 avions et de distribuer 1,4 million d'euros de

prime de départ à son PDG, serait aujourd'hui au bord du gouffre, comme le prétend sa direction ?

Ces interrogations reviennent dans pratiquement toutes les réunions qu'organise la hiérarchie dans les différents secteurs. Mais cette mise en condition, voulue par la direction, ne marche pas. La contestation et le refus de l'austérité annoncée s'expriment largement dans ces réunions, d'autant plus qu'une bonne partie de l'encadrement, chargé d'animer celles-ci, ne croit pas un instant aux discours de la direction.

Alors si la direction d'Air France annonce une année difficile pour les travailleurs de la compagnie, il est loin d'être acquis que ces derniers se laisseront imposer des mesures d'intensification du travail et de baisse du niveau de vie concoctées pour satisfaire les actionnaires.

Correspondant LO

• PSA Peugeot-Citroën Aulnay (Seine-Saint-Denis)

Un rassemblement réussi contre les suppressions d'emplois

Jeudi 15 décembre, la direction de PSA avait convoqué un CCE pour détailler, site par site, la répartition des 1 900 suppressions d'emplois de CDI. Mais elle a préféré ajourner cette annonce pour la reporter au mardi 20 décembre, à un moment où une grande partie des usines, dont celle d'Aulnay, seront en chômage partiel, afin d'éviter une mobilisation conséquente.

La direction a donc tenté d'empêcher les ouvriers d'exprimer leur colère contre ces licenciements et d'empêcher en même temps une médiation similaire à ce qui s'était passé le 15 novembre dernier. Dans les jours précédant le CCE, la direction d'Aulnay a fait feu de tout bois pour apporter une diversion à la mobilisation des travailleurs : convocations en vue de sanctions, annonce de deux jours de présence obligatoire pendant la semaine 51 chômée, pressions sur les syndicats qui jusque-là participaient aux actions.

Seuls la CGT et SUD ont donc appelé, ce jeudi 15 décembre, à un débrayage et à un rassemblement sur le parking de l'usine d'Aulnay pour un meeting contre les attaques de

PSA. La presse était présente, malgré les manœuvres de la direction, car les travailleurs rendaient publique ce jour-là une lettre ouverte adressée à Sarkozy, prenant au mot les déclarations de ses ministres et de lui-même, et demandant d'organiser une rencontre tripartite – syndicats, direction et gouvernement – pour obtenir des garanties écrites quant au maintien du site d'Aulnay.

En effet, le 15 novembre dernier, Sarkozy ainsi qu'Éric Besson, ministre de l'Industrie, et Fillon avaient affirmé qu'il n'y aurait pas de licenciements et pas de fermeture de site. Sarkozy avait alors déclaré qu'il prenait lui-même le dossier en main.

À ce rassemblement, plusieurs centaines de travailleurs des deux équipes étaient

présents, rejoints par des délégations importantes de Poissy, de Mulhouse, de Saint-Ouen, de la Garenne-Colombes. Tous ceux qui se sont exprimés ont tenu à rappeler que la lutte contre la politique de PSA concerne tous les sites, car tous sont attaqués. Alors que Varin veut fermer des usines, il impose des cadences infernales, des samedis travaillés dans les autres usines.

Les attaques visent aussi toutes les catégories de travailleurs. En voulant réduire les effectifs et fermer des usines, PSA s'en prend à tous : les prestataires, ces techniciens ou ingénieurs précaires, les intérimaires, les ouvriers embauchés en CDI, mais aussi les techniciens embauchés, les ouvriers professionnels et même les petits chefs.

Alors, la réponse à ces attaques, c'est d'exiger l'interdiction des licenciements et la répartition de la production entre tous les sites, en baissant les cadences partout.

Correspondant LO

• Il y a 20 ans

Décembre 1991

L'URSS mise à mort par sa propre bureaucratie

Le 8 décembre 1991, il y a vingt ans, les dirigeants de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie décidaient de dissoudre l'URSS, l'Union des républiques socialistes soviétiques. La bureaucratie, qui depuis Staline s'était imposée comme couche dirigeante de l'URSS, avait ainsi trouvé le moyen de se débarrasser du président de celle-ci, Gorbatchev. Car, si Gorbatchev gouvernait au nom de cette couche sociale privilégiée et parasitaire, il incarnait aussi un certain contrôle sur elle. Le 25 décembre, Gorbatchev démissionna : l'URSS n'existait plus.

Le processus de désintégration de l'État atteignait ainsi un point de non-retour, dans un pays qui depuis des décennies apparaissait comme la seconde grande puissance mondiale, derrière les États-Unis.

COMMENT EN ÉTAIT-ON ARRIVÉ LÀ ?

Si dans les années soixante-dix, sous Brejnev, l'URSS avait semblé si assoupie qu'on put parler à son propos de stagnation, celle dont hérita Gorbatchev en 1985, en parvenant au sommet de la bureaucratie soviétique, se trouva emportée dans un tourbillon de luttes politiques.

Le pouvoir suprême dont Gorbatchev était censé disposer se trouva contesté par d'autres membres de la direction de la bureaucratie. Pour s'imposer, faisant assaut de démagogie, chacun des camps en présence chercha appui dans des couches de plus en plus larges de la bureaucratie, puis de la petite bourgeoisie, et plus généralement de l'opinion publique. Aux intellectuels, des dignitaires d'un régime qui avait brimé leurs aspirations, même à pouvoir lire ce qu'ils voulaient, promirent la liberté. Et comme de nombreux petits bourgeois rêvaient de s'enrichir

« comme à l'Ouest », ces bureaucrates ou d'autres promirent la liberté d'entreprendre et la « démocratie ».

Tous ces gens-là accablèrent de plus en plus ce mot de démocratie à ceux de marché et de libre entreprise. Mais pendant que les chefs « démocrates », avec à leur tête un ex-membre du Bureau politique du parti unique, Eltsine, discourent sur la liberté d'entreprendre, des millions de bureaucrates faisaient main basse sur la propriété publique. L'économie et le pouvoir central furent paralysés, bien avant les lois de privatisation qui allaient légaliser ce gigantesque hold-up sur la propriété d'État soviétique. Dépecée par les chefs de la bureaucratie, l'URSS plongeait dans le chaos politique et social.

VINGT ANS APRÈS

Attendue depuis trois quarts de siècle par la bourgeoisie, la fin de l'URSS fut acclamée par tous ceux qui, malgré le rôle conservateur et contre-révolutionnaire du régime depuis Staline, n'avaient ni oublié ni pardonné son origine révolutionnaire. Certains affirmèrent qu'on assistait à « la fin de l'Histoire » : Octobre 1917 ayant voulu ouvrir la voie d'un avenir débarrassé

du capitalisme, ils affirmèrent que la mort de l'URSS signifiait que celui-ci était donc le futur indépassable de l'humanité. Et selon tous les tenants du système capitaliste, le retour de celui-ci promettait prospérité, progrès et démocratie aux peuples de l'ex-URSS.

En fait, l'ouverture de l'ex-URSS au marché signifia l'effondrement de son économie. Le pillage sans limites de ses ressources permit aux bureaucrates-affairistes de s'enrichir à la vitesse de l'éclair. La population payait cela d'un brutal appauvrissement. Les prix flambaient, dévorant le pouvoir d'achat des salaires et des pensions. Les classes laborieuses découvrirent le chômage de masse. La plupart des services sociaux gratuits que l'URSS garantissait disparurent. Cas unique en temps de paix, l'espérance de vie des hommes fit un bond en arrière du fait de la pauvreté, du désespoir noyé dans l'alcool et les drogues, de la mise à mal du système de santé gratuite.

Autrefois grande puissance, la Russie fut ravalée au rang de « puissance émergente », appellation hypocrite qu'on accole maintenant à des pays sous-développés un peu moins mal lotis que les autres. L'économie est devenue dépendante de quelques matières premières dont les revenus enrichissent, outre les compagnies occidentales, les bureaucrates ayant mis la main sur ces ressources. Il est vrai que, s'ils les contrôlent, ils ne contrôlent pas leurs cours, dans un marché capitaliste mondial en crise.

Quant à la démocratie

promise à la Russie, on y trouve le règne du parti officiel, la censure d'État sur les principaux médias, l'assassinat de journalistes qui dérangent, et des élections auxquelles, en plus d'une fraude massive, ne participent que les partis agréés par le Kremlin.

La police politique a placé ses hommes, tel Poutine, à tous les niveaux décisifs de l'administration et du monde des affaires. Et si elle ne chasse plus ceux qui lisent des livres interdits, sa répression ne faiblit pas contre les groupes qui déplaisent au pouvoir, ou contre les travailleurs qui, refusant des syndicats officiels inféodés aux employeurs, en organisent d'autres, plus indépendants.

Mais il y a aussi ces régions du Caucase et de l'Asie centrale, anciennement soviétiques, soumises à d'impitoyables dictatures. Ici couvertes du voile de l'intégrisme religieux, là attisant la xénophobie et poussant aux pogroms, ces dictatures sont dominées par des despotes issus de l'ex-nomenklatura, parfois par des fantoches soutenus par la Russie. Les mafias dirigeantes organisent le pillage clanique des richesses, s'enrichissent dans la corruption, les trafics de drogue, d'armes et d'êtres humains. Et n'oublions pas les millions de femmes qu'elles renvoient à une oppression moyenâgeuse... sans que cela trouble tant soit peu les pays riches dont les capitalistes, tels les français Bouygues, Total, etc., sont en affaires avec ces régimes infâmes.

Le bilan de ces vingt années depuis la fin de l'URSS est terrible pour les populations. Et

il est accablant pour tous ceux qui, ici et là-bas, ont voulu faire croire qu'un mieux résulterait pour les peuples d'une politique voulant rétablir le capitalisme.

L'URSS de Staline et de ses successeurs était définitivement passée, et depuis longtemps, du côté de la contre-révolution. Elle ne pouvait plus servir d'exemple ou d'appui aux travailleurs du monde entier dans le combat contre le capitalisme. Mais son existence même témoignait de la possibilité d'une organisation de l'économie autre que dominée par la course au profit privé et l'anarchie du marché. Malgré la bureaucratie, l'URSS avait montré, à l'échelle du pays le plus vaste de la planète, quels progrès, quel développement économique fantastiques pouvaient permettre la propriété collective des moyens de production et la planification de l'économie, rendues possibles par une révolution socialiste victorieuse.

La révolution d'Octobre 1917 avait ébranlé le monde. Mais le monde capitaliste ne s'est pas effondré et l'URSS a fini par disparaître. Pour autant, les raisons de combattre le système capitaliste, ses méfaits et son mode de fonctionnement aberrant n'ont en rien disparu. Il est plus actuel que jamais de lutter pour le communisme, c'est-à-dire la réorganisation de la société par la socialisation et la planification des moyens de production à l'échelle mondiale, alors que le capitalisme entraîne le monde dans la catastrophe.

Pierre LAFFITTE

L'URSS : 1917-1991

Le pouvoir des soviets, mot russe pour « conseils », des députés d'ouvriers, de paysans et de soldats, fut instauré par la révolution victorieuse d'Octobre 1917 en Russie.

Sorti vainqueur de la guerre civile que les possédants locaux et les puissances impérialistes lui avaient imposée, le pouvoir soviétique créa, fin 1922, l'Union des républiques socialistes soviétiques, maison commune de peuples ayant choisi d'associer leur sort au sein du nouvel État ouvrier.

Cependant les révolutions

ouvrières qui avaient éclaté ailleurs en Europe n'ayant pas triomphé, le pays resta isolé avec sa pauvreté et son arriération. Épuisés par des années de combat, de privations, les travailleurs n'avaient plus la force d'exercer le pouvoir, et la couche des bureaucrates, des administrateurs de l'appareil d'État, put s'en emparer.

Lénine ayant disparu en 1924, Trotsky et de nombreux bolcheviks combattirent cette dégénérescence bureaucratique et la fraction de Staline qui en était l'expression. Mais, sur fond de recul général du

mouvement ouvrier, celui-ci l'emporta et les staliniens éliminèrent, politiquement puis physiquement, les militants fidèles aux idéaux et au combat d'Octobre.

Le slogan réactionnaire du « socialisme dans un seul pays » lancé par Staline reflétait l'aspiration d'une foule de bureaucrates à profiter des privilèges afférents à leur poste. Mais le régime stalinien prit rapidement la forme d'une dictature s'exerçant sur toute la population, mais aussi contre les bureaucrates. Il s'agissait de les contraindre à

une discipline de fer face à une classe ouvrière épuisée, mais aux fortes traditions de lutte révolutionnaire.

Les bureaucrates durent accepter un régime de terreur pour protéger leurs intérêts généraux, y compris contre eux-mêmes. Mais à la mort du tyran, n'ayant plus à craindre pour leur vie, leur parasitisme s'étendit de façon considérable sur la société soviétique. Cela finit par épuiser ce qu'il restait du dynamisme dû à la collectivisation des moyens de production, à la planification de l'économie, etc., qu'avait permis la

révolution d'Octobre. Arrivé au pouvoir en 1985, Gorbatchev tenta de faire sortir l'URSS de cette stagnation. Mais il se heurta au refus résolu de la caste privilégiée d'accepter qu'une autorité centrale puisse chercher à modérer son irresponsabilité et sa soif d'enrichissement.

L'État soviétique avait survécu à la guerre civile et aux ravages de l'invasion hitlérienne. Mais il ne put résister à sa propre caste dirigeante, qui mit en pièces l'URSS pour mieux en piller les richesses.

P.L.

• Kazakhstan

Le régime massacre ses ouvriers

Le 16 décembre 1991, les autorités du Kazakhstan, alors soviétique, se déclaraient indépendantes de l'URSS. Vingt ans plus tard, jour pour jour, les dirigeants kazakhs ont célébré cet anniversaire dans le sang : celui des grévistes du pétrole sur lesquels ils ont fait tirer à Janaozen, dans l'ouest du pays.

Depuis des mois, sept mois pour certains, les travailleurs de l'industrie pétrolière du Kazakhstan font grève, manifestent, se battent contre les compagnies locales (détenues par des proches du pouvoir) et étrangères. Ils réclament des salaires décents, l'amélioration

Le dictateur et son ami travailliste

L'ancien Premier ministre « socialiste » britannique Tony Blair a été récemment recruté comme conseiller du dictateur kazakh Nazarbaïev.

Selon le quotidien anglais *The Telegraph*, il « aide le gouvernement controversé du Kazakhstan à améliorer son image à l'Ouest ». Controversé ? En fait, Nazarbaïev, qui gouverne cet État pétrolier depuis la chute de l'URSS, a les mains couvertes de sang. Mais il les a aussi pleines de pétrole.

Blair se charge donc de

P. L.

de leurs conditions de travail, le droit d'avoir des syndicats autres qu'à la solde des autorités. Parfois, comme à Janaozen, ils doivent se battre même simplement pour obtenir le versement de primes de risque qui leur sont dues.

Durant tous ces mois, les grévistes, souvent aussitôt licenciés, ont eu à affronter les forces de police, l'armée, les hommes de main du patronat qui ont déjà tué des ouvriers, incendié les maisons de grévistes. Quant aux juges, ils font pleuvoir les peines de prison, en particulier contre les animateurs des comités de grève et des syndicats indépendants. Certains de ces militants, déjà plusieurs fois emprisonnés, savent leur vie menacée et doivent se cacher, parfois en Russie. Cela, même si la police politique du régime kazakh ne se prive pas de faire la chasse aux occupants réfugiés à l'étranger.

Le 16 décembre, les militaires et policiers envoyés à Janaozen ont tiré dans une foule de 1500 grévistes, tuant 70 ouvriers de la compagnie pétrolière KBM et en blessant une centaine d'autres. Dès le lendemain, le pouvoir, qui avoue 15 morts et 86 blessés, a décrété l'état d'urgence pour vingt jours dans la ville : soumise à un blocus, tous les liens téléphoniques, routiers, ferroviaires et aériens avec l'extérieur ont été rompus.

Dans ces conditions, même si l'on sait que de sanglants affrontements ont suivi dans des localités voisines, on connaît mal le déroulement des

événements qui ont abouti à un bain de sang à Janaozen.

Il semble qu'à l'origine les piquets de grève aient fait l'objet d'une provocation, peut-être concoctée par les autorités centrales, la foule se lançant alors à l'assaut de bâtiments publics protégés par des troupes de choc. Il se pourrait aussi que les manigances du magnat kazakh Abylayzov ne soient pas étrangères à ce massacre. Cet individu, qui a des intérêts dans le pétrole et qui vit en Occident depuis qu'il est tombé en disgrâce auprès du dictateur Nazarbaïev, cherche par tous les moyens à déstabiliser ce dernier. Avec son parti Alga, il se présente comme le chef d'une « opposition » responsable, dans l'espoir que les dirigeants occidentaux voient en lui une solution de rechange acceptable au cas où Nazarbaïev n'arriverait plus à tenir le pays en main. Alors, à un mois d'un scrutin législatif dans ce pays, tous les coups sont bons entre Nazarbaïev et son rival, y compris si cela fait des victimes parmi les travailleurs.

En attendant, comme son ami Poutine face aux manifestants russes, le président kazakh voit la « main de l'Occident » et des « fonds étrangers » derrière

P. L.

• Irak

Le retrait des troupes américaines

Neuf ans d'occupation, pour quel résultat ?

Le 18 décembre, les dernières troupes américaines ont quitté l'Irak, après neuf ans de guerre et d'occupation. Il restera cependant des militaires, 16 000 hommes affectés à l'ambassade pour protéger diplomates et ressortissants américains, auxquels s'ajoutent des milliers d'agents des officines de sécurité qui œuvraient déjà dans le pays.

Quel bilan tirer de cette guerre menée par la première puissance mondiale, à la tête d'une coalition comptant quarante-huit pays ? Barack Obama, s'exprimant le jour même devant des soldats, a estimé que l'intervention était une « réussite extraordinaire ». « Nous laissons derrière nous un État souverain, stable, autonome, avec un gouvernement élu par le peuple. » Qui le président américain, qui a poursuivi une guerre enclenchée par Bush, peut-il convaincre par

de telles paroles ?

À tout point de vue, l'intervention a été un désastre. Pour les États-Unis déjà, dont le gouvernement fait payer à la population les 770 milliards de dollars que la guerre a coûté au budget, une guerre dans laquelle 4 500 soldats ont laissé la vie et 32 000 autres ont été blessés, sans compter tous ceux

qui en garderont des séquelles psychologiques.

Mais c'est la population irakienne qui a été la principale victime, avec au moins 100 000 morts, voire plusieurs centaines de milliers selon certaines estimations, et plus de 1 300 000 réfugiés. L'économie du pays est détruite, une grande partie de la population vit dans

la misère, des services de base comme la distribution de l'eau et de l'électricité sont mal assurés, et l'extraction du pétrole, principale richesse du pays, se situe à un niveau très faible. Mais déjà des vautours des pays impérialistes lorgnent vers le marché de la reconstruction, estimé à plus de 180 milliards de dollars.

Quant à parler d'un « État stable, avec un gouvernement élu par le peuple », c'est là un non-sens, dans un pays où la corruption règne à tous les niveaux d'un l'appareil d'État que se disputent différents groupes religieux ou clans – sunnites, chiïtes, kurdes – y compris par des affrontements armés et des attentats. En guise de stabilité, la population irakienne connaît l'insécurité en permanence.

Voilà la situation catastrophique dans laquelle la guerre menée par les États-Unis a plongé l'Irak.

Marianne LAMIRAL

• États-Unis Solidarité avec Mumia Abu-Jamal

Mumia Abu-Jamal a quitté le couloir de la mort de la prison SCI-Greene de Waynesburg aux États-Unis et a été transféré à la prison de Frackville. Mais il reste condamné à la prison à vie.

C'est pourquoi le Comité de soutien à Abu-Jamal invite tous ceux qui le peuvent, particuliers, associations ou organisations syndicales, à faire un geste de solidarité à l'égard du prisonnier, face aux autorités américaines et à l'administration pénitentiaire, en envoyant une carte postale à Mumia Abu-Jamal portant le message suivant : « Après cette première victoire, le combat contre le déni de justice et pour ta libération continue ! »

(Mumia Abu-Jamal, # AM 8335, SCI Mahanoy, 301 Morea Road, Frackville, PA 17932, USA)



• Hébergement d'urgence

Une situation indigne

Le jeudi 15 novembre sont parus deux rapports sur l'hébergement d'urgence en France. L'un émane de la Cour des comptes, organisme d'État qui, au nom d'une bonne gestion, critique parfois le gouvernement. L'autre, rédigé par l'Observatoire du 115 (le numéro d'accueil et d'aide aux sans-abri), est publié par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars). L'un comme l'autre constatent un manque dramatique de moyens.

La presque-totalité des demandes d'aide qui parviennent au 115 concernent l'hébergement, et 43 % ne peuvent être satisfaites, en dépit de toute la bonne volonté déployée par le personnel des associations. Pourtant le nombre de places se serait accru de 58 % depuis 2004. Mais la demande a explosé, augmentant de 75 % en dix ans du fait de la crise et de l'appauvrissement de la population. La Cour des comptes estime que les sans-abri sont en dix ans passés de 85 000 à 150 000. Et de plus en plus, il s'agit de familles avec enfants.

Face à cette demande croissante, le gouvernement a d'abord prétendu qu'il allait

privilegier « l'accès à un logement pérenne et adapté », le Premier ministre Fillon prétendant même faire de l'hébergement et de l'accès au logement un « chantier national prioritaire 2008-2012 ». Mais les logements et le chantier national sont restés en plan et les sans-abri ont continué à être renvoyés à la rue dès le printemps.

Pire : sous prétexte de favoriser le logement durable, le gouvernement a diminué en avril 2011 les fonds pour l'hébergement d'urgence. 900 places ont été fermées à Paris, 1 156 en Seine-Saint-Denis. Ces réductions drastiques avaient à l'époque provoqué les protestations du maire de Paris

et des présidents des Conseils généraux du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis. Ces élus dénonçaient la réapparition des bidonvilles, la déscolarisation des enfants, la rupture du suivi social et l'insécurité qui frappait toute une population démunie.

Avec le retour de l'hiver, le problème est réapparu, plus insoluble que jamais, près de la moitié des demandes ne trouvant pas de solution.

Quant aux sans-papiers, ils sont de plus en plus exclus des centres d'hébergement. Les quotidiens *Libération* et *Le Monde* ont fait état fin novembre de directives en ce sens émanant de certaines préfetures. En octobre 2007, lors de la journée mondiale du refus de la misère, Sarkozy affirmait : « Quand quelqu'un est à la rue, qu'il est dans une situation d'urgence et de détresse, on ne va tout de même pas lui demander ses papiers. Dans les centres d'urgence, on doit accueillir tout le monde. »

Mais la réalité est totalement contraire à ces déclarations. En fait, l'État se dégage le plus possible de ses responsabilités dans l'hébergement d'urgence, laissant en première ligne les départements et les mairies. Ainsi le maire de Pantin, Bertrand Kern, dénonçait dans *Le Parisien* du 8 décembre un cycle infernal : le manque d'hébergements fait naître des squats d'immeubles insalubres, leur expulsion ne fait que les

repousser un peu plus loin, au risque d'accidents ou d'incendies mortels, comme celui qui a fait six morts à Pantin le 28 septembre.

Pour empêcher de tels drames, l'hébergement d'urgence devrait certes être une priorité. Mais avant tout il faudrait bâtir tous les logements qui manquent, et dont l'absence provoque cette situation indigne.

Vincent GELAS



• Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

La lutte continue contre les expulsions de logements

Depuis quinze jours, les familles expulsées de leur logement insalubre par la préfecture s'organisent pour interpeller les pouvoirs publics et refuser de se retrouver à la rue.

La préfecture a eu le culot de prétendre protéger ces familles de l'insalubrité de leur immeuble en les jetant dans le froid en plein hiver ! Les célibataires ainsi que les familles sans enfants, à qui aucune solution n'a été proposée, ont organisé un campement près de la mairie de Saint-Denis. Ils sont activement soutenus

par les familles avec enfants qui ont obtenu un relogement provisoire dans des hôtels, qui à Drancy, qui à Alfortville. Toutes ces familles, qui habitent Saint-Denis depuis parfois dix ans, refusent ces relogements qui les condamnent à terme à se retrouver à la rue et qui ont provoqué la déscolarisation des enfants.

Lundi 19 décembre, ils se sont tous rendus en délégation devant la sous-préfecture de Saint-Denis mais ils ont dû parler à un interphone, la sous-préfète refusant avec mépris de les recevoir et leur

faisant dire qu'il n'y aurait « ni rendez-vous, ni reprise des négociations, ni relogement d'urgence ». Ce sont les mots d'ordre de la préfecture, selon ses propres termes.

Heureusement, les familles ont pu compter sur la solidarité des habitants de la ville, les parents, les enseignants, les militants qui ont organisé déjà cinq manifestations. Un repas de solidarité est d'ailleurs prévu mercredi 21 décembre, pour montrer que la détermination ne faiblit pas.

Correspondant LO

• FJT Championnet – Paris

Il vit ici, il reste ici !

Chouaïb Benhachiche, un jeune sans-papiers de 21 ans, est menacé d'expulsion immédiate vers l'Algérie.

Adolescent, il a quitté l'Algérie pour venir en France et à 16 ans, a été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, mais sans pour autant avoir de titre de séjour.

Depuis septembre dernier, il est sous la menace d'une obligation de quitter le territoire français. Le 21 novembre, arrêté à vélo pour une infraction au

code de la route, il a été placé en centre de rétention. Début décembre, Chouaïb a été conduit à l'aéroport pour être embarqué dans un vol à destination d'Alger. Face à son refus de monter dans l'avion, les policiers l'ont ramené au centre de rétention.

Au Foyer de jeunes travailleurs Championnet où vit Chouaïb, la nouvelle de sa possible expulsion a révolté voisins et amis. Tout le monde est choqué que l'on puisse renvoyer Chouaïb dans un pays où il

n'a aucune famille, ni moyens de suivre un traitement adapté aux troubles autistiques dont il souffre.

Les résidents ont décidé de faire une pétition pour demander sa régularisation, qui a été unanimement signée. Elle a été portée au tribunal avec le produit d'une collecte pour payer un avocat contre le jugement d'expulsion.

Pour tous, Chouaïb doit rester ici et être régularisé !

Correspondant LO

• Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

Le préfet de l'Aube expulse des familles étrangères

Vendredi 9 décembre, deux familles de réfugiés arméniens ont dû quitter précipitamment le Centre d'accueil de demandeurs d'asile, le CADA, de La Chapelle-Saint-Luc. Les responsables des CADA de l'Aube avaient été convoqués le mercredi, pour s'entendre dire que les familles qui avaient été déboutées de leur demande de droit d'asile devraient quitter le foyer dès le lendemain. Jusque-là, la préfecture tolérait que des familles y séjournent pendant quelques mois, pour leur permettre de poursuivre leurs démarches. Mais c'en est fini de cette tolérance.

Ces deux familles, les parents avec leurs trois enfants, ont été prévenues qu'elles devraient se rendre avant la fin de l'après-midi dans un dispositif d'hébergement d'urgence, en auberge de jeunesse cette fois. L'une des familles est réfugiée en France depuis plus

de deux ans et l'autre depuis plus de quatre ans. L'un des adultes travaille, les enfants sont scolarisés à l'école primaire ou au collège. Tous ont dû quitter précipitamment leur logement, en état de choc.

Et ce n'est pas fini, puisqu'une nouvelle famille hébergée au CADA de La Chapelle, réfugiée depuis plus d'un an et demi en France après avoir été renvoyée d'Autriche au Kosovo, vient d'apprendre que l'OFPPA avait rejeté sa demande d'asile.

C'est que la fin de l'année approche, avec son quota d'expulsions que ce zélé serviteur du ministre de l'Intérieur Guéant veut manifester honorer, ne serait-ce que pour permettre au candidat UMP à la présidentielle de concurrencer l'extrême droite sur le terrain des préjugés anti-immigrés...

Correspondant LO

• Enseignement

14 000 suppressions de postes Une situation qui empire

Vendredi 16 décembre, à la veille des vacances de Noël et au lendemain d'une grève unitaire des enseignants, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, a donné la répartition par académie des postes qu'il veut supprimer en 2012. Provocation de sa part ? Sans doute plutôt volonté d'éviter la période de la campagne présidentielle pour de telles annonces.

Ajoutées aux 66 000 suppressions de postes réalisées depuis 2007, les 14 000 à venir vont faire des dégâts : 5 700 postes sont supprimés dans les écoles du primaire et 6 550 dans les collèges et les lycées du secondaire. Pourtant le gouvernement lui-même donne des chiffres qui montrent qu'à la rentrée 2012 il y aura 6 000 élèves de plus dans le primaire, 21 000 de plus dans les collèges et 6 600 de plus dans les lycées.

Toutes les académies sont touchées, à part la Guyane qui va recevoir 50 postes supplémentaires. Mais ce sont les régions pauvres qui sont le plus pénalisées, alors qu'il leur faudrait au contraire plus d'enseignants et d'encadrants, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes

d'accéder à un niveau égal. Le Nord-Pas-de-Calais va perdre environ 1 000 postes (399 dans le primaire et 589 dans le secondaire), l'académie de Lorraine près de 800 (367 dans le primaire et 425 dans le secondaire). En région parisienne, 755 postes en moins dans l'académie de Versailles et 595 dans celle de Créteil (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Seine-et-Marne).

Dans le primaire, Sarkozy avait déclaré en juin qu'il n'y aurait pas plus de fermetures de classes que d'ouvertures. Pour y parvenir, les recteurs vont réduire des postes qui contribuent à prendre en charge les élèves les plus fragiles, les intervenants en langue, les réseaux d'aide spécialisés aux élèves en difficultés (Rased). De plus, avec la diminution du nombre



Manifestation de l'Éducation nationale en 2008 à Paris. Ça ne s'est pas arrangé depuis.

d'enfants de moins de 3 ans scolarisés (13 % cette année contre 34,5 % en 2000), d'autres postes seront supprimés.

Dans le secondaire, où la suppression d'un poste d'enseignant ne signifie pas directement la suppression d'une classe, les rectorats vont réduire les matières minoritaires, multiplier les heures supplémentaires et gonfler les effectifs par classe. Ils vont aussi avoir recours à des contractuels, faire appel aux retraités (avec quel succès, c'est une autre question). Mais finalement on aboutira aussi à des suppressions de classes, à moins que le ministère n'arrive à imposer

aux enseignants de faire nettement plus d'heures de cours, ou bien qu'il déclare tous les professeurs polyvalents et susceptibles d'enseigner n'importe quelle matière.

L'argument répété à satiété par tous les ministres est qu'il n'y a jamais eu en France autant d'enseignants et aussi peu d'élèves. Ce n'est pas de le répéter qui le rend vrai, et ce n'est pas ce que constatent parents et professeurs. La réalité est là : les enfants sont de plus en plus nombreux. Pendant longtemps une classe d'âge a représenté 600 000 enfants : avec plus de 800 000 naissances par an, chaque degré de l'enseignement

se gonfle fatalement. Quant au nombre des enseignants, que Chatel explique par quel miracle, plus il supprime de postes, plus il y a de profs.

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), qui réunit les 34 pays les plus développés, a classé la France en dernière place pour le niveau d'encadrement enseignants/élèves, à cause en particulier des gros effectifs des classes primaires. Ce n'est pas les 14 000 suppressions décidées qui vont améliorer ce classement, ni les conditions d'études.

Vincent GELAS

• Nantes (Loire-Atlantique)

Racket du gouvernement sur les HLM

Sous prétexte d'alimenter les caisses de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU), le gouvernement vient de décider que Nantes-Habitat, l'organisme qui gère plus de 23 000 HLM à Nantes, devra verser à l'État plus de 5,6 millions d'euros. Le gouvernement prélève ainsi dans la trésorerie HLM une somme équivalant à quelque 250 euros par foyer locataire. Pris sur les provisions pour travaux, ce véritable hold-up correspond, d'après

l'office HLM, à la construction de 180 logements neufs et 275 réhabilitations.

Pour l'instant, il n'est pas question que cela ait des répercussions sur les loyers, dont la hausse est plafonnée à 1 %. Mais il est certain en revanche que la rénovation de logements anciens, attendue parfois depuis des années par des locataires, sera encore retardée. Il en sera de même pour la construction neuve, alors que les besoins explosent dans

Nantes et son agglomération.

Contre ce véritable racket sur les caisses HLM, les associations de locataires unanimes, soutenues par les partis de gauche, dont Lutte Ouvrière, ainsi que par les syndicats, appellent à un rassemblement de protestation devant la préfecture de Nantes, le 23 décembre prochain à 11 heures. Plus les manifestants seront nombreux et mieux ils seront entendus.

Correspondant LO

• Logements sociaux

Avec François Hollande, c'est moins

François Hollande, candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle, vient de promettre, s'il était élu en 2012, de créer 300 000 logements sociaux d'ici la fin de son mandat, c'est-à-dire en cinq ans.

« Nous devons créer plus de logements », a-t-il dit lors de sa visite à un centre Emmaüs. Sauf que le programme du PS, lui, en annonçait deux fois et demie plus, puisqu'il proposait d'en créer 150 000 par an, ce qui revenait à en construire

750 000 sur la durée du mandat présidentiel. Cela était déjà insuffisant pour loger le million de familles en attente d'une HLM, mais Hollande a trouvé que c'était encore trop.

Toujours pour se donner un aspect social, Hollande a aussi proposé de relever à 25 %, au lieu de 20 % actuellement, le nombre de logements sociaux imposés aux communes de plus de 3 500 habitants, et de renforcer les amendes pour celles qui ne respecteraient pas ce taux, sans cependant en fixer le

montant. Ce n'est pas cela qui effraiera Neuilly ou d'autres communes riches, qui préfèrent s'acquitter d'une amende plutôt que d'accueillir des familles populaires.

Les mal-logés, comme l'ensemble de la population laborieuse, ne peuvent pas compter sur le Parti socialiste pour améliorer leur sort, lui dont le candidat n'attend même pas d'être élu pour revenir sur ses promesses.

M. L.

• Pour le groupe immobilier Foncia et les propriétaires

Leurs revenus passent en premier

Le groupe immobilier Foncia a été épinglé par la Halde (la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits) pour avoir refusé à plusieurs reprises de louer un appartement à des handicapés. La société refusait de prendre en compte l'allocation d'adulte handicapé (AAH) ou la pension d'invalidité dans le calcul des revenus d'une personne demandant un logement, sous prétexte que ces sommes sont insaisissables en cas de non-paiement de loyer.

Pour sa défense, Foncia avance qu'il ne faisait que répondre à la demande des propriétaires. C'est certainement vrai : les propriétaires privés sont rarement des philanthropes et ils veulent que l'investissement qu'ils ont fait en achetant un logement leur rapporte. Et plus

les loyers sont élevés, plus ils deviennent exigeants, notamment sur les revenus des personnes à qui ils louent ce logement. Ils veulent des gens ayant un emploi stable et bien payé, ou des revenus autres suffisamment importants pour leur permettre le recouvrement des impayés. Ce faisant, ils pratiquent constamment une discrimination, en écartant du droit au logement toute une partie de la population aux revenus faibles ou instables : les travailleurs au smic, ceux en CDD, en intérim et à plus forte raison au chômage, les jeunes qui galèrent, les vieux aux maigres pensions, les malades, et aussi les handicapés.

Foncia est bien à l'image de cette société, qui sert la soupe aux gens riches et bien portants.

M. L.

• Crédit Agricole :

2350 suppressions d'emplois et 1 milliard de bénéfices

Après BNP Paribas et la Société générale, c'est au tour du Crédit agricole d'annoncer 2350 suppressions d'emplois.

Les filiales les plus touchées sont CA CIB (la banque d'investissement et de financement du groupe) où 1380 postes vont disparaître, dont 380 en France. Chez Cheuvreux, un des courtiers du groupe, 170 emplois sont supprimés. Et les filiales de crédit à la consommation n'y échappent pas puisque ce sont 600 postes, dont 300 en France, qui disparaissent. Le reste du Crédit agricole sera très certainement lui aussi touché car, pour la direction, « il faut faire des économies partout ».

Pourtant, malgré la crise financière qui, pour la direction, justifierait ces plans de suppressions d'emplois, le Crédit

agricole, globalement, n'a pas fait de pertes. Jusqu'à présent les bénéfices sont au rendez-vous à chaque exercice comptable, et les gros actionnaires ont vu à chaque fois leurs poches se remplir. Même à CA-CIB, la filiale la plus touchée par la crise puisqu'elle est directement liée à la Bourse et à la situation du commerce mondial, le bruit court que les salariés toucheraient une prime d'intéressement en 2012, car les résultats de 2011 ne seraient pas si mauvais que ça. Et pour l'ensemble du groupe les estimations sont d'un milliard de bénéfices pour 2011.

Ces suppressions d'emplois inacceptables, le directeur général Jean-Paul Chifflet voudrait que les employés les acceptent : « Nous avons besoin de l'implication sans faille de l'ensemble des collaborateurs. Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous », a-t-il déclaré.

Compter sur nous, alors qu'il va supprimer bon nombre d'implantations à l'étranger, dans des pays où le droit social est quasi inexistant, et où nos collègues du bout du monde se retrouveront pour la plupart sans emploi ? Compter sur nous, alors qu'en France on nous parle de mobilité interne – ce qui peut vouloir dire changement de lieu de travail – et de mobilité externe – ce qui signifie partir du groupe avec un chèque, sans savoir quel emploi on pourra retrouver ?

Au Crédit agricole, comme ailleurs dans le pays, les travailleurs ne sont en rien responsables de la crise actuelle ni des décisions prises par les dirigeants. De l'argent, il y en a, et les bénéfices accumulés depuis des années doivent servir à maintenir les emplois, pas à assurer les profits des actionnaires.

Correspondant LO

• Cheuvreux (Crédit Agricole)

Non aux suppressions d'emplois

Le CA Cheuvreux est la filiale de courtage de la banque d'investissement CA CIB, elle-même filiale du groupe Crédit agricole. Cette entreprise présente dans quatorze pays fournit aux investisseurs des services de recherche financière, de vente et d'exécution d'ordres boursiers sur les marchés auxquels elle a accès, principalement en Europe et aux États-Unis. Elle emploie des traders, des analystes

financiers, mais aussi des salariés dans l'informatique, la comptabilité et les ressources humaines.

La direction du Crédit agricole vient d'annoncer 230 suppressions de postes dans le monde, dont 170 en France, majoritairement dans ces mêmes fonctions support. Cela représente environ 42% de l'effectif parisien. Pendant plus de quinze ans Cheuvreux

a été une véritable poule aux œufs d'or pour le groupe CA, à qui il a permis de faire des bénéfices dont il n'avait pas à se plaindre à l'époque.

Aujourd'hui que la situation devient plus difficile, la seule solution de la direction c'est de supprimer des centaines de postes. À Cheuvreux le personnel est bien décidé à se faire entendre.

Correspondant LO

• Altadis distribution France-Seita – Colomiers (banlieue toulousaine)

La grève a payé

Cela fait des semaines que les négociations salariales annuelles ont commencé avec la direction d'Altadis distribution France qui ne voulait accorder que des broutilles. Pourtant Altadis (683 salariés), filiale de la Seita, va rapporter 181 millions d'euros à ses actionnaires et, de surcroît, fait partie du groupe Imperial Tobacco, quatrième groupe mondial du tabac.

Le 14 novembre, une grève d'avertissement a eu lieu, massivement suivie sur tous les sites : Lognes en banlieue parisienne, Mions près de Lyon, Le Mans, Nancy, Vitrolles et Colomiers. Mais lors de la quatrième réunion, quand la direction a décrété que c'était la dernière, la moutarde est montée au nez des travailleurs. À Colomiers, où l'usine compte 80 travailleurs, dont 47 ouvriers, les ouvriers ont commencé un mouvement de grève vendredi 9 décembre à l'appel de toutes les organisations syndicales. La grève a aussi

eu lieu dans les autres sites.

Lundi 12 décembre, à l'appel de la seule CGT, les ouvriers ont continué le mouvement. Il en était de même à Mions et à Lognes. Le cinquième jour, à la suite notamment de leurs camarades de Lognes qui bloquaient le site nuit et jour, ils ont décidé de bloquer l'accès des buralistes aux entrepôts. Et la grève s'étendait aux sites du Mans et de Nancy.

Devant la mobilisation de l'ensemble des travailleurs, et sans doute sous la pression des

buralistes, la direction a cédé en fin de journée. Elle acceptait d'accorder 2,4% d'augmentation des salaires, avec revalorisation du prix du point, cinq points de grille supplémentaires, un poste de moniteur et, en matière de couverture sociale, la prise en charge de la surcomplémentaire par la société (jusqu'à 900 euros, par exemple, pour une paire de lunettes avec des verres progressifs). Et, pour les jeunes embauchés qui n'ont pas la même convention, un accord social complémentaire a pu être négocié.

Les travailleurs ont repris le travail vendredi 16 décembre, fiers d'avoir mené ensemble ce mouvement et d'avoir eu raison de l'obstination de leur patron.

Correspondant LO



• Manoir Industries – Bar-sur-Aube (Aube)

Grève reconductible pour l'augmentation des salaires

À Bar-sur-Aube, la majorité des 208 salariés de Manoir Industries, ouvriers mais aussi employés des bureaux, se sont mis en grève reconductible le mercredi 14 décembre, arrêtant toute la production et empêchant la circulation des camions sur le site. Des intérimaires se sont joints aux grévistes.

En cette période de NAO (négociation annuelle obligatoire), l'intersyndicale du groupe Manoir Industries, qui compte 2700 salariés, avait appelé à une journée de grève. Cette entreprise de métallurgie, spécialisée dans la production de pièces de précision pour l'aérospatial, l'armement, l'énergie et le secteur médical, revendique un chiffre d'affaires de 334 millions d'euros. À Bar-sur-Aube, la grève avait été préparée localement par deux débrayages réussis, le 30 novembre et le 13 décembre. Le fait est que d'un côté les carnets de commandes sont

pleins, ce qui a obligé la direction à faire appel à quarante intérimaires, et de l'autre les salaires sont au plus bas, et même en retard par rapport aux autres usines. Pour les travailleurs de Bar-sur-Aube, ce qui a été obtenu lors des négociations à l'échelle du groupe (2% d'augmentation en janvier et 0,5% en juillet) n'a pas suffi. Ils réclament en plus l'équivalent d'une prime de 1200 euros.

Réunis en assemblée ou devant l'entrée de l'usine, chacun a pu témoigner de sa détermination, de ses difficultés à joindre les deux bouts, mais aussi des conditions de travail dégradées du fait de l'absence d'embauches à la hauteur de la charge de travail.

Mardi 20 décembre, la grève en était à son cinquième jour. Une assemblée des grévistes était prévue à 17 h 30 pour décider la suite de l'action, en fonction des réponses données par le DRH du groupe en fin d'après-midi.

Correspondant LO

• Compagnie savoyarde de distribution – Alby-sur-Chéran (Haute-Savoie)

La direction a cédé

Dimanche 18 décembre, les salariés de la Compagnie savoyarde de distribution (entreprise de transport des produits frais de Carrefour) à Alby-sur-Chéran ont déclenché un mouvement de grève.

Le lendemain, ils obtenaient une augmentation de la prime mensuelle pour tous, une augmentation de 50 euros

du salaire de base pour tous, la réouverture de négociations salariales, avec une garantie de 1 à 2% d'augmentation du salaire de base en plus de ce qui a été déjà négocié lors des dernières NAO, ainsi que le paiement des heures de grève.

La grève a payé, vite fait, bien fait.

Correspondant LO

• Chantiers de l'Atlantique STX – Saint-Nazaire

Débrayage massif et manifestation

Personne n'avait vu un tel rassemblement aux portes des chantiers depuis au moins une dizaine d'années. À l'appel de la CGT, plus de 800 travailleurs se sont rassemblés sur le terre-plein de Penhoët pour protester contre les menaces de licenciements qui pèsent sur les salariés de la sous-traitance. L'émotion était palpable de se retrouver enfin ensemble et nombreux, intérimaires, salariés en fixe, STX et sous-traitants.

Cette fois-ci, les travailleurs voulaient se faire voir et se faire entendre. En cette veille de congés, les fins de mission se multiplient chez les intérimaires et beaucoup craignent de ne pas retrouver du travail s'ils perdent leur emploi aux chantiers navals. Du chômage partiel de longue durée ou des licenciements sont annoncés chez certains sous-traitants locaux et les femmes de ménage, sous-traitantes elles aussi, sont inquiètes pour leur avenir, car l'entreprise qui les emploie n'a pas été retenue pour faire le travail à partir de janvier prochain. Même si, actuellement, seuls quelques sous-traitants sont directement attaqués, une grande partie des travailleurs du site ont participé à ce rassemblement, avec la conviction que seule la solidarité peut empêcher que les licenciements se multiplient et finissent par les toucher à leur tour.

Pour tous les travailleurs présents, cet arrêt de travail

était aussi l'occasion de dénoncer la mise en concurrence des salariés orchestrée par la direction de STX. Cette dernière fait en effet appel à des entreprises de sous-traitance qui recrutent des salariés venant de pays où les salaires sont plus faibles et les conditions d'existence plus dures qu'ici. Aux travailleurs de ces entreprises sont imposées des semaines de 50, voire 60 heures de travail, sans paiement de toutes les



heures et des majorations, sans prime et avec des cotisations sociales au rabais. Les militants de la CGT, qui réclament que chaque travailleur ait les mêmes droits, quelle que soit son origine, ont eu le soutien

de tous les travailleurs présents au débrayage pour mettre en avant la banderole « Un site, un statut » lors de la manifestation qui a suivi. Tout comme ils ont été applaudis lorsqu'ils ont dit que c'est la direction de STX qui est responsable des licenciements programmés, et pas les travailleurs venant d'autres pays, dénonçant au passage un article de la presse locale au sujet des débrayages de la semaine précédente titrant « Les salariés étrangers montrés du doigt ».

Ce rassemblement à la porte principale des chantiers s'est poursuivi en une manifestation de plusieurs kilomètres à travers la ville. C'est à vive allure que les centaines de travailleurs présents ont tenu à passer bruyamment par toutes les rues les

plus fréquentées avant d'arriver à la sous-préfecture. Là, une délégation de militants sous-traitants et de STX a rappelé au représentant des pouvoirs publics que l'État est actionnaire des chantiers et donc responsable de ce qui s'y passe, des attaques sur l'emploi comme des pratiques illégales de rémunération et de conditions de travail qui concernent des centaines de travailleurs.

Tous les travailleurs présents à cette manifestation savent, que bien qu'impressionnante, elle ne sera pas suffisante pour faire reculer la direction de STX. Et ils étaient nombreux à s'exprimer pour proposer d'autres actions à mener au plus vite.

Correspondant LO



Assez des bas salaires !

Aux mois d'octobre et de novembre, une centaine de travailleurs, majoritaires dans leur atelier, ont décidé de poser le problème des faibles salaires à la direction des Chantiers, et ce bien avant les négociations annuelles obligatoires prévues début décembre. De nombreux débrayages ont eu lieu et une pétition (qui a recueilli 750 signatures) avait popularisé au reste de l'entreprise la lutte déjà entamée depuis quelques semaines par ceux des ateliers. Et, depuis deux semaines, entre 400 et

500 travailleurs de STX débrayent quotidiennement, en perturbant ponctuellement la production, pour montrer à la direction qu'ils n'acceptent pas le mépris qu'elle affiche au travers de ses propositions (1 % d'augmentation générale, soumis en plus à la validation d'une hypothétique commande de navire!).

Face à une direction sourde, qui mène clairement le combat contre les travailleurs des Chantiers (STX ou sous-traitants) les travailleurs

tiennent à montrer que les navires ne se font pas sans eux. Et quel que soit le résultat de la dernière réunion de négociation, de nombreux travailleurs discutent avec lucidité de la solidarité et de l'unité qui se sont exprimées au travers de ces débrayages. Un constat, sous forme de menace pour la direction, que font de plus en plus de travailleurs, y compris ceux issus de secteurs jusqu'ici moins habitués à la lutte collective.

Correspondant LO

Mort d'un travailleur... par accident ?

Samedi 10 décembre, un travailleur sous-traitant aux chantiers navals de Saint-Nazaire a été retrouvé mort dans sa chambre d'hôtel. Il avait été évacué en toute discrétion par son chef, le matin même, alors qu'il était au travail et qu'il se plaignait de douleurs.

Il n'a bénéficié d'aucun soin, d'aucun examen, alors que des pompiers sont présents en permanence sur le site et qu'ils doivent

normalement évacuer tout blessé ou malade vers l'infirmierie des chantiers ou vers l'hôpital.

L'autopsie a montré que ce travailleur est mort des suites d'une fracture du crâne. L'enquête en cours et les auditions des collègues et des témoins laisse entendre que ce travailleur s'est blessé au travail. L'entreprise qui employait ce travailleur polonais fait partie de ces sous-traitants qui

imposent systématiquement des semaines de travail avoisinant les 50 heures et qui, par souci d'économies ou pour répondre aux critères de « sécurité » de STX, dissimule autant qu'elles le peuvent les accidents du travail.

Un décès révoltant qui illustre d'une manière dramatique la sous-traitance pratiquée par la direction de STX.

Correspondant LO

• Resto Folies – Croix (banlieue de Lille)

Grève, la tête haute

Resto Folies, entreprise de 37 salariés, à Croix, dans la banlieue de Lille, fabrique des sandwiches, des salades et autres produits de petite restauration pour distributeurs, comme dans les magasins Décathlon et à la SNCF.

Les salaires n'ont vraiment pas de quoi briller ! 1 200 euros pour plus de dix ans d'ancienneté, en travaillant du dimanche inclus jusqu'au jeudi. Le dimanche, le plus gros jour de préparation, les heures de travail peuvent s'allonger en fonction des commandes.

Mercredi 15 décembre, la direction annonçait le licenciement de 23 des 37 salariés au mois de janvier 2012 pour « motif économique ». Certes, l'entreprise est en redressement ou liquidation judiciaire depuis 2004. Mais à chaque fois, l'activité repartait et les repreneurs,

quoi qu'ils en disent, se sont enrichis. Et surtout, l'entreprise appartient à un groupe, Chlorofood, qui lui-même appartient à un groupe dont l'actionnaire principal est Michel Leclercq, 56^e fortune du pays, estimée à 750 millions d'euros. Il n'est autre que le fondateur de Décathlon et un des nombreux rejetons de la famille Mulliez (Auchan).

Après l'annonce des licenciements, les travailleurs se sont mis en grève, le 18 décembre, pour exiger des primes de licenciement plus élevées que les primes légales dérisoires. Pour la majorité, c'était une première. La grève a duré deux jours et, au final, les grévistes ont obtenu 300 euros par année d'ancienneté, en plus des primes légales. Les deux jours de grève ont été payés.

Correspondant LO

• République tchèque

La mort de Vaclav Havel

L'ex-dissident au service de la bourgeoisie

La mort de Vaclav Havel, ex-écrivain, ex-dissident et ex-président de la République tchécoslovaque, a été honorée, ici comme dans bien d'autres pays, par toute la classe politique, de droite comme de gauche.

Vaclav Havel, fils d'une famille d'industriels tchèques expropriés à la fin des années 1940 par le régime instauré par l'armée de Staline, a très vite fait partie de l'intelligentsia qui s'est opposée aux gouvernements dits de « démocratie populaire ». Ceux-ci furent mis en place à partir de 1948 pour garder le contrôle de la zone d'influence de l'URSS, négociée entre la bureaucratie russe et l'impérialisme avant même la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'occupation de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique, comme des autres pays du futur Bloc de l'est, faisait partie du pacte entre les puissances militairement victorieuses, pour faire barrage à toute montée ouvrière après la défaite de l'impérialisme allemand. C'est la guerre froide, déclenchée par les USA, qui entraîna le repliement des « démocraties populaires » sous la férule de l'URSS derrière ce que Churchill dénomma « le rideau de fer ».

Après l'écrasement du Printemps de Prague par les chars russes en août 1968, Vaclav Havel fut la personnalité la plus connue du Forum civique, principal cercle d'opposants au gouvernement en place, et à ce titre connut la prison.

Mais cette stature d'opposant et d'intellectuel fidèle à ses idées lui servirent à promouvoir une politique désastreuse pour l'immense majorité de la population. De 1990 à 2003, Vaclav Havel fut président de la République et à ce poste impulsa ce que les défenseurs de l'ordre capitaliste ont appelé improprement « le changement démocratique ». Ce changement, même s'il a permis une certaine liberté d'expression et des élections plus libres, a surtout permis l'enrichissement rapide d'une petite clique de bourgeois tchèques. Et, plus encore, il s'est traduit par la mise en coupe réglée de toute l'économie tchèque par l'impérialisme, et d'abord par les grands trusts allemands.

C'est la population qui a payé au prix fort les privatisations massives. Des millions de travailleurs du pays le plus industrialisé des « démocraties populaires » ont découvert le chômage de masse comme premier acte du changement. Jugés non rentables selon les critères capitalistes, de nombreuses entreprises, de nombreux services sociaux ont été fermés ou ont réduit alors leur activité. La « restitution » des biens expropriés à la fin des années quarante a eu des effets catastrophiques. Pour les

paysans, quand il s'agissait de terres agricoles. Pour la population, quand des biens de l'Église ou de riches aristocrates avaient été depuis longtemps transformés en théâtres, écoles, musées, centres culturels qu'on a décidé alors de fermer. Cela a aussi été une catastrophe pour des centaines de milliers d'habitants, en commençant par ceux de Prague, la capitale, où les anciens locataires, louant à prix modiques des appartements, ont dû déguerpir pour rendre « leurs biens » aux anciens propriétaires.

Pour faciliter l'enrichissement de certains, Havel et les gouvernements qui se sont succédé n'ont eu aucun état d'âme. Et, même sur le terrain dit démocratique, ce ne fut pas exemplaire. Ainsi la séparation d'avec la Slovaquie (la partie orientale de l'ancienne Tchécoslovaquie), en coupant le pays en deux, s'est marchandée dans le dos des populations entre les cliques dirigeantes tchèque et slovaque, et dans leur intérêt exclusif. Ajoutons qu'un des derniers gestes emblématiques de Havel comme président fut d'apporter un soutien total à Bush lors de l'invasion de l'Irak.

Les bourgeois peuvent pleurer un des leurs, Vaclav Havel était de leur monde, et pas de celui de l'immense majorité de la population travailleuse de l'ex-Tchécoslovaquie.

Paul SOREL

Même pour accoucher, il vaut mieux être riche et en bonne santé

Selon une étude publiée par le site mutuelle.com la facture pour un accouchement peut varier de un à presque dix. Quand la Sécurité sociale rembourse 313,50 euros pour un accouchement simple (418 euros pour un accouchement multiple), des gynécologues demandent des dépassements d'honoraires qui font monter la note à presque 2 700 euros. D'après l'étude, dans cinq départements (Paris, Yvelines, Alpes-Maritimes, Ain et Nord) les tarifs vont de 450 à 2 687 euros.

Cette situation est bien sûr scandaleuse, car les femmes ne disposant que d'une mutuelle de base ou sans complémentaire santé ne se font rien

rembourser. Et elles ne sont pas si rares car, les maternités dans les hôpitaux publics étant surchargées, bien des femmes sont contraintes d'aller accoucher en clinique privée. De telles situations sont encore accentuées par les multiples fermetures de maternités de proximité, sous prétexte d'une rentabilité trop faible.

Mais au-delà de l'exemple des accouchements, c'est l'ensemble du système des dépassements d'honoraires qui est scandaleux. Pour la seule année 2010, la Sécurité sociale a chiffré à 2,5 milliards d'euros le montant des dépassements. Avec les gynécologues, les chirurgiens, les ophtalmologues et

les pédiatres sont les plus gourmands. Et ce n'est pas près de s'arrêter car, entre 1990 et 2010, le taux de dépassement d'honoraires est passé de 20 % à près de 55 %.

On n'avait pas besoin bien sûr de cette étude sur les accouchements pour savoir que, dans ce pays, le droit à la santé devient de plus en plus inégalitaire et que pour de nombreux professionnels de la santé, comme pour les laboratoires pharmaceutiques, la santé est d'abord une marchandise. Mais c'est peut-être encore plus scandaleux et révoltant pour un acte médical aussi vital que celui d'accoucher.

C. D.

Meetings avec Nathalie Arthaud



candidate de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle

Saint-Denis

Vendredi 13 janvier à 20 h

Bourse du Travail, 9-11, rue Génin

Métro : Porte-de-Paris (ligne 13)

- Maisons-Alfort

Samedi 21 janvier à 19 h 45

Salle du Moulin-Brûlé

47, avenue Foch

Beauvais

Dimanche 29 janvier à 15 h 30

Espace Argentine (ancien collège Baumont)

15, rue du Morvan

Le Havre

Mercredi 1^{er} février à 19 h 30

Salle René-Cassin, 130, rue Anatole-France

Région parisienne

Vendredi 3 février à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil

128, rue de Paris à Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Métro : Robespierre (ligne 9)

• Israël-Palestine

Salah Hammouri enfin libéré

Une deuxième vague de 550 prisonniers palestiniens vient d'être libérée par Israël dans le cadre de l'accord passé suite à la libération de Gilat Shalit, le soldat franco-israélien retenu en otage à Gaza. Salah Hammouri, jeune Franco-Palestinien emprisonné depuis mars 2005, accusé d'avoir eu... « l'intention » de tuer un rabbin israélien d'extrême-droite, fait partie des Palestiniens qui viennent de retrouver la liberté.

Il a fallu attendre sept ans pour que la situation de Salah Hammouri donne lieu à quelques commentaires et à une interview de sa mère française. Elle se souvient avoir été superbement ignorée par

l'Élysée, tout occupée alors à recevoir les parents de Gilat Shalit. Elle se souvient aussi que, pour qu'intervienne enfin, du bout des lèvres, le ministre des Affaires étrangères, Kouchner, il avait fallu une déclaration indignée de l'acteur François Cluzet... et que seules les campagnes du Parti communiste, de l'association France-Palestine et de quelques autres, dont Lutte Ouvrière, s'étaient fait l'écho de sa détention, comme de celle de milliers d'autres prisonniers palestiniens.

Six mille d'entre eux sont d'ailleurs toujours détenus au fond des geôles du régime israélien.

V. L.